

Christian VERNOU
Pierre-Henri MITARD
Jean-Louis TILHARD

SIGILLÉES TARDIVES À SAINTES

La présentation de cette série relativement modeste, mais originale pour notre région, doit être précédée d'un rappel du contexte général de la commercialisation des sigillées à Saintes. C'est une question qui a fait l'objet de travaux récents (1), aussi il n'en sera présenté qu'une rapide synthèse reprenant leurs données.

I. LES SIGILLÉES A SAINTES

1. Les sigillées italiques.

Un bilan récent, à paraître (2), a recensé 191 estampilles italiques. Parmi celles-ci, il faut noter une forte

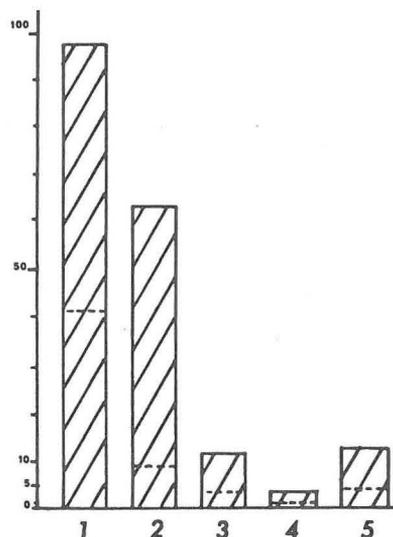


Figure 1 - Origine des estampilles italiques de Saintes (la ligne pointillée indique le nombre d'analyses effectuées dans chaque catégorie).
1 : Pise (97 sur 191, soit environ 51 %) ;
2 : Arezzo (65 sur 191, soit environ 34 %) ;
3 : Italie centrale indéterminés (12 sur 191, soit environ 6 %) ;
4 : Lyon (4 sur 191, soit environ 2 %) ;
5 : italiques indéterminés (13 sur 191, soit environ 7 %).

proportion de marques radiales (23 ou 24) qui témoignent d'une arrivée importante de produits anciens (arétins). C'est un timbre CV (3) sur vernis noir, inconnu jusqu'alors, hors du domaine méditerranéen (sauf au Magdalensberg), qui représente probablement le produit arétin le plus ancien.

Les sigillées d'Arezzo constituent environ 1/3 des italiques de Saintes (64 sur 191)(Fig. 1) ; la firme de L. Tettius Samia est la plus représentée (21 timbres sur 64) comme c'est le cas sur les sites aquitains ou gaulois augustéens.

Les estampilles pisanes représentent environ la moitié des italiques. Par manque de références du matériel des ateliers de Pise, c'est sur des analyses de certains supports des estampilles saintaises (4) que se fondent nos attributions à cet atelier, et sur la comparaison avec des timbres analysés de sites rhénans. Dans ce matériel pisan, la part du lion revient au groupe Ateius (Fig. 2) dont les timbres, apparemment les plus anciens, sont arétins (et dont quelques autres sont itali-

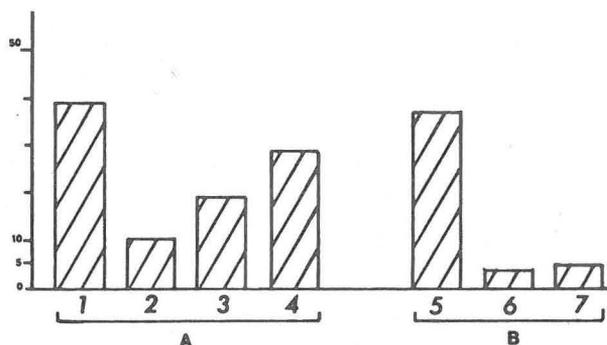


Figure 2 - Estampilles du groupe Ateius (91 sur 191).
A Structure de l'ensemble des estampilles ;
1 : ATEI avec diverses graphies (39) ; 2 : CN. ATEI avec diverses graphies (10) ; 3 : ATEIUS-ATEI ou CN. ATEIUS-CN. ATEI et nom d'esclave ou d'affranchi ;
4 : nom d'esclave ou d'affranchi seul.
B : Origine des estampilles analysées (45 sur 91 du groupe) ; 5 : Pise (37 sur 45, soit environ, 82 %) ;
6 : Arezzo (3 sur 45, soit environ 6 %) ;
7 : italiques indéterminées (5 sur 45, soit environ 11 %).

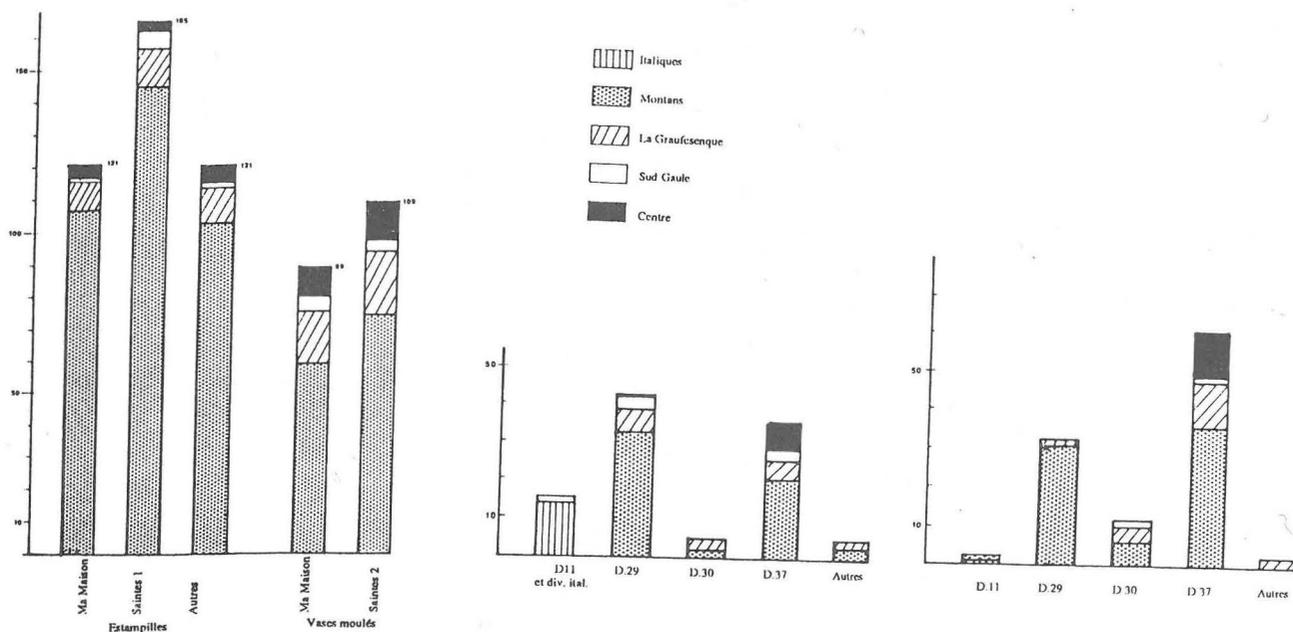


Figure 3 - a : Origine des estampilles (à gauche) et des vases moulés (à droite) de Saintes (Tilhard 1988, Tilhard 1976 et 1977) ; b : Origines des différents types de vases moulés de "Ma Maison" ; c : Origine des différents types de vases moulés de "Ma Maison" (Tilhard 1988, p. 182, fig. 61-62).

ques, d'origine non déterminée par les analyses) ; secondairement se trouvent les timbres de M. Valerius Volusus (13 estampilles) et de Suaues (1 estampille).

Ces produits pisans, plus nombreux que les arétins si l'on en juge par le nombre d'estampilles, ont apparemment accaparé le marché saintais dans la dernière décennie du I^{er} s. av. J.-C., remplaçant les produits arétins. Ils sont accompagnés de timbres d'ateliers d'Italie centrale, indéterminés (région romaine, Pouzzoles ?), qui représentent moins de 10 % des sigillées en faibles quantités.

Le petit nombre des estampilles attribuables aux ateliers lyonnais (Clarus, Fonteius, L. Sempronius, L. Gellius ; C. Sentius est plus probablement arétin) -de l'ordre de 2 %- confirme la faible pénétration dans les régions aquitaines occidentales de ces sigillées plutôt tournées vers le marché rhénan.

C'est autour de 15 ap. J.-C. que l'on situe, traditionnellement, la disparition des italiques du marché gaulois (sauf dans les régions méditerranéennes). L'archéologie saintaise ne permet pas, faute de stratigraphie suffisamment fine, de confirmer cette date qui paraît toutefois acceptable : il n'y a pas de timbres *in planta pedis* à Saintes, et les sigillées du camp d'Aulnay, datées de la troisième décennie de n.è., ne contiennent pas d'italiques.

Dans ce commerce, c'est la vieille route de l'isthme gaulois, de Narbonne à l'Atlantique, qu'ont empruntée ces céramiques (sauf les lyonnaises).

2. Les sigillées gauloises.

Prenant la place des italiques dans la deuxième décennie de n.è., elles proviennent des ateliers de Gaule méridionale jusqu'au II^{ème} s. Montans accapare l'essentiel du marché aquitain : c'est autour de 80 à 85 % que doit se situer la part des estampilles gauloises de Saintes, comme d'ailleurs des sites du Bassin Aquitain, et un peu moins, peut-être, pour les sigillées moulées

(Fig. 3a). Les sigillées de La Graufesenque ne représentent qu'une faible part : moins de 10 % des estampilles, et peut-être un peu plus des vases moulés (15 % environ) ; quelques ateliers méridionaux secondaires (Carrade, Espalion) ont également fourni des sigillées en faibles quantités.

L'impression donnée par la chronologie des estampilles est celle d'un maximum de Tibère à Néron (pré-flavien donc)(Fig. 4), mais on sait que les estampilles sont beaucoup moins fréquentes sur les services apparus à l'époque flavienne. La proportion des formes moulées corrige cette impression puisque les Drag. 37 sont globalement plus nombreux que les Drag. 29 (Fig. 3b, 3c). Il semblerait donc que, jusqu'au début du II^{ème} s. au moins, le commerce des sigillées à Saintes ne connaisse pas la régression que suggère la seule

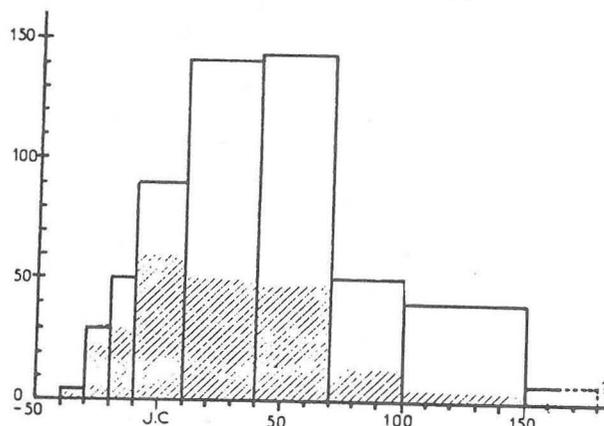


Figure 4 - Chronologie des estampilles sur céramiques sigillée de Saintes. Axe vertical : nombre de vases ; axe horizontal : dates ; en hachure : la série de "Ma Maison" (en raison des incertitudes sur la période de production de certains potiers, sa valeur n'est qu'indicative) (Tilhard 1988, fig. 63).

considération des estampilles.

Au II^{ème} s. arrivent les produits du centre de la Gaule (un seul vase tibérien est connu) qui ne représentent qu'une part minime du total des sigillées saintaises (de l'ordre de 10 % des sigillées gauloises). A cette période, les produits tardifs de Montans se maintiennent sur le marché jusqu'à une date qu'il est difficile de préciser (probablement jusque dans la deuxième moitié du II^{ème} s.).

II. LES IMPORTATIONS TARDIVES

Ces considérations sur le commerce de la céramique sigillée à Saintes ont été établies depuis quelques années (Tilhard 1976 et 1977) et sont confirmées par l'étude de mobilier découvert au début de cette décennie (Tilhard 1988), mais elles intéressent principalement les deux premiers siècles de n.è. Rares ont été les chantiers de fouille qui ont permis, à Saintes, de mettre en évidence des niveaux d'occupation des III^{ème} et IV^{ème} s. Il était tentant d'imaginer que, dans de tels contextes, les proportions de céramiques importées évoluent, en particulier, en faveur des ateliers du centre.

1. Un quartier de l'Antiquité tardive.

Une fouille de sauvetage, effectuée au 10, rue Port La Rousselle, a mis en évidence une portion de quartier correspondant à une zone située *extra-muros* durant l'Antiquité tardive. L'intervention s'est déroulée en plusieurs étapes, sous la direction de Guy Vienne, en 1981 et 1982 (5), puis sous celle de Christian Vernou, de 1983 à 1985 (6). Une publication d'ensemble est envisagée pour 1993, nous en donnons un aperçu rapide. Etabli à flanc de coteau, le quartier est aménagé en terrasses desservies par des ruelles. Les habitats se succèdent en continu, depuis l'époque augustéenne jusqu'à la fin du III^{ème} s. A cette époque, les maisons disposent de pièces modestes qui s'articulent autour d'une cour centrale. Des dispositifs de chauffage par hypocauste sont aménagés ou modifiés par rapport aux installations antérieures.

Dans le dernier quart du III^{ème} s., la majorité du site est encore occupée. Puis l'abandon du quartier va se faire de façon progressive. Un incendie ruine l'une des pièces, une cloison s'effondre et emprisonne un mobilier riche d'enseignement : entre autre, une monnaie posthume de l'Empereur Carus, frappée à Lyon en 285. Quelques habitats précaires doivent perdurer au début du IV^{ème} s. : les monnaies constantiniennes sont assez nombreuses, un petit trésor de 150 pièces d'imitations de Tetricus est abandonné dans une autre pièce. Des récupérateurs de tous poils viennent visiter les ruines (four de bronze précaire dans un angle de murs) et bouleversent les niveaux tardifs -au grand dam des archéologues. Un second trésor de 150 monnaies est déposé en bordure de ruelle dans la deuxième moitié du IV^{ème} s. Une sépulture en pleine terre, orientée et sans mobilier, paraît indiquer l'abandon du quartier au cours des V^{ème}-VI^{ème} s. (?).

2. Les céramiques des niveaux tardifs.

Comme il est habituel, les niveaux d'occupation d'époque tardive sont complexes à mettre en évidence ; les éléments architecturaux sont réemployés, les couches-dépotoirs sont rares, les strates sont boule-

versées... Enfin, la part du mobilier résiduel est importante. Toutefois, pour les rares unités stratigraphiques de la deuxième moitié du III^{ème} s. où le nombre de tessons atteint la centaine d'unités, nous décomptons la répartition suivante : de 50 à 60 % de céramique commune grise, 8 à 10 % de céramique commune rouge, 5 à 10 % de céramique semi-fine (à engobe rouge, orangé ou micacé), 15 à 25 % de céramique à décor à l'éponge, et seulement 5 à 10 % de céramique sigillée.

Parmi ces quelques fragments sigillés contenus dans une couche, la moitié correspond, en fait, à des imitations, peut-être d'origine locale (?). Ces dernières ont une pâte souvent feuilletée, contenant de nombreuses inclusions de chamotte, leur vernis est orangé et de qualité médiocre. Il s'agit, pour l'essentiel, de grandes coupes (Fig. 5, n° 1)(7). Parmi les "vraies sigillées", une bonne partie est résiduelle et date du II^{ème} s. ; les céramiques de Montans sont encore bien représentées. Mais il semble que le matériel ténu, caractérisant le mobilier d'importation d'alors, provient bel et bien du centre de la Gaule, et avant tout, de Lezoux.

Nous avons rassemblé, sur les Fig. 5 et 6, un échantillonnage de cette vaisselle du centre de la Gaule. Sur la Fig. 5, les n° 2 à 5 représentent des assiettes ou des coupes de type Walters 79, ou encore la forme n° 32 de l'atelier de Lezoux (8). Un seul a conservé une estampille, malheureusement fragmentaire et illisible (n° 3). Quelques formes fermées sont décorées au vibreur ou par excision, elles sont, le plus souvent, présentes au stade du tesson. Toutefois, dans le comblement d'un caniveau tardif, un joli gobelet Déch. 72, à décor excisé, a été mis au jour en 1981 : Fig. 5 n° 6 (9). Quoi qu'il en soit, ce sont les mortiers Drag. 45 qui sont les plus nombreux sur le site : Fig. 6, n° 1 à 7. Nous en faisons une étude particulière.

3. Les mortiers Drag. 45 sur le site du 10, rue Port La Rousselle.

Sur l'ensemble du site, une cinquantaine d'exemplaires de ces vases caractéristiques a été dénombrée. Pour la plupart, nous observons uniquement le bord vertical (Fig. 6, n° 1 à 3) ou le fond, souvent sablé et à l'usure significative (Fig. 6, n° 4 et 5). Quelques uns ont conservé l'orifice-déversoir décoré d'un motif en relief, le plus souvent une tête de lion. Ces découvertes modifient radicalement nos connaissances en la matière, puisqu'un seul exemplaire était conservé dans les fonds anciens du Musée archéologique de Saintes (Tilhard 1977, p. 64, inv. 49.1369).

a. Les mortiers fabriqués à Lezoux.

- 1 : ROU. 1903, inv. 91.130, Fig. 6, n° 6 et Fig. 7, n° 5.

Relief-déversoir paraissant avoir été découpé au pourtour, en même temps que le bord du mortier sur lequel il était appliqué. Vernis rougeâtre brun, de médiocre qualité. Type bien attesté à Lezoux dans diverses variétés de dimensions (par suite de surmoules successifs). Ici, exemplaire de la variété initiale, mais issu d'un moule empâté. Aucun exemplaire de cette série n'est estampillé. Datation probable : fin II^{ème}-début III^{ème} s.

- 2 : ROU. 2124 bis, inv. 91.131, Fig. 6, n° 7 et Fig. 7, n° 6.

Fragment de bord avec relief-déversoir relevant d'un

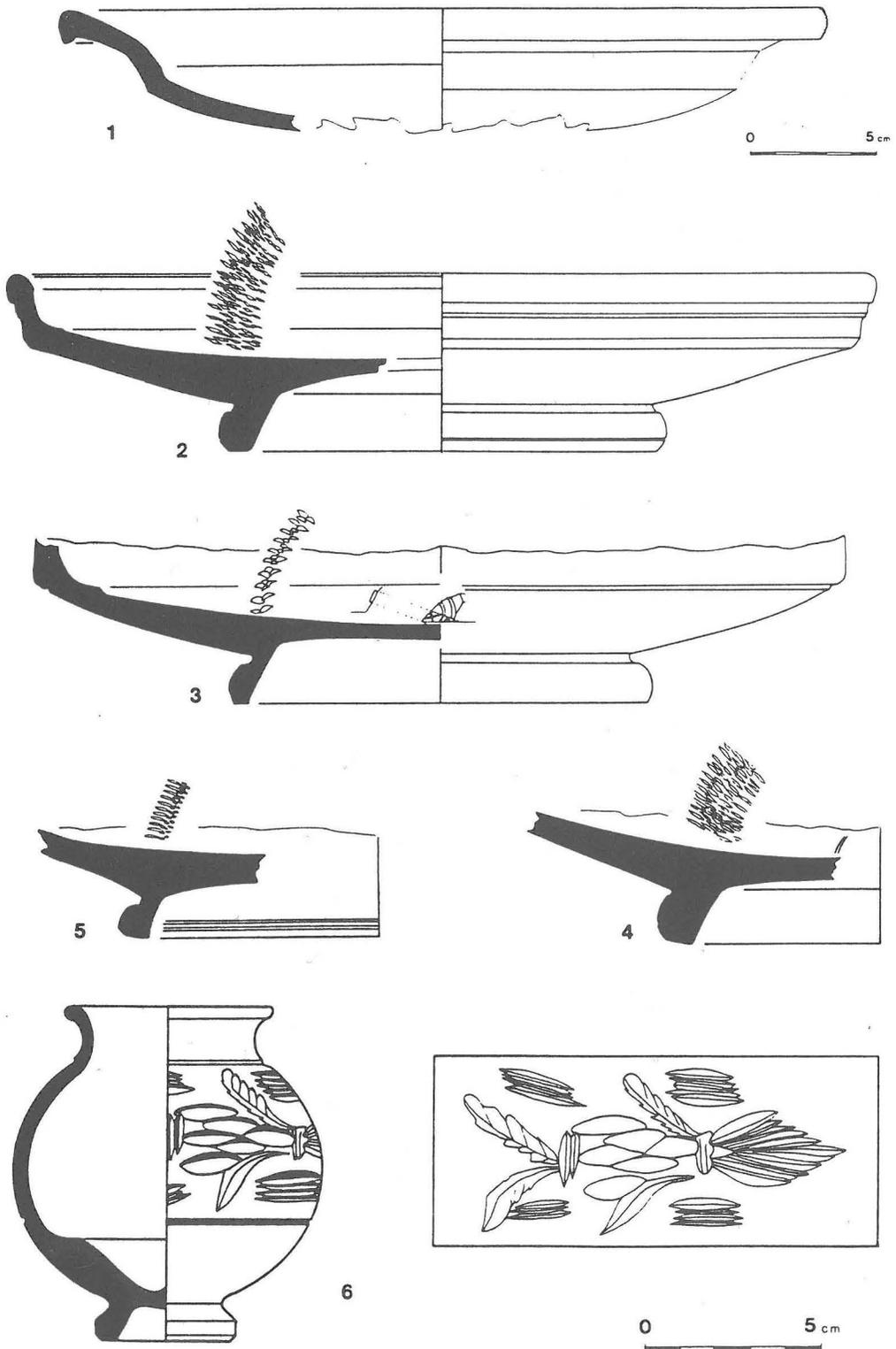


Figure 5 - Vases découverts sur le site du 10, rue Port La Rousselle.
1 : ROU.3033, coupe var. Curle 23 en imitation de sigillée ;
2 à 6 : céramique sigillée fabriquée dans le centre de la Gaule (Lezoux ?)
(2 : ROU.2123 ; 3 : ROU.2076-2127 ; 4 : ROU.2201 ; 5 : ROU.2894, assiettes Walters 79 ;
6 : ROU.340, gobelet Déch. 72 à décor excisé, datation 150-250).
Dessins de Michel Coutureau (1 à 5) et Patrick Noguès (6).

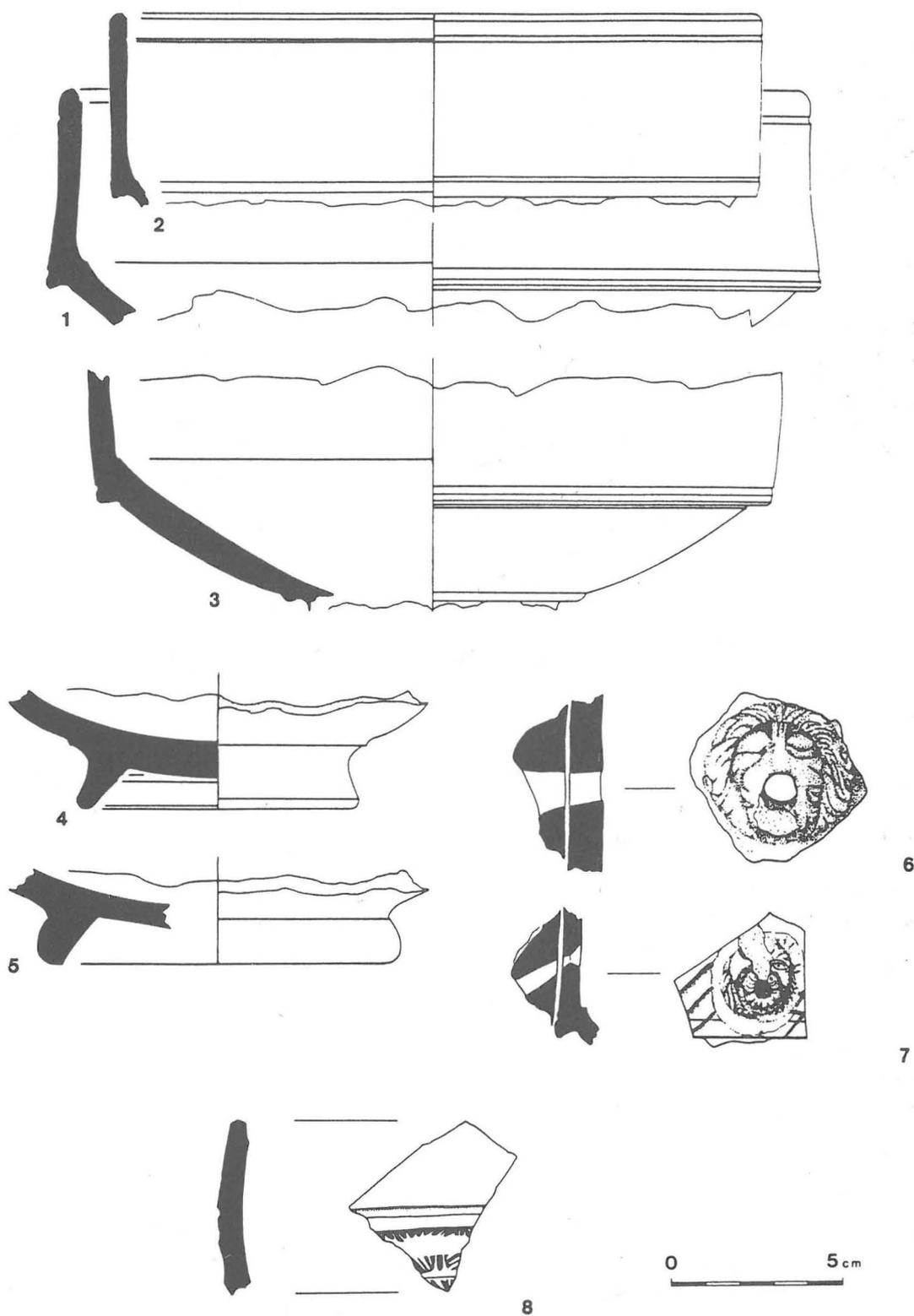


Figure 6 - Vases sigillés découverts sur le site du 10, rue Port La Rousselle.
 1 à 7 : fragments de mortiers Drag. 45 fabriqués dans le centre de la Gaule (Lezoux ?)
 (1 : ROU.2124 ; 2 : ROU.2125 ; 3 : ROU.3132 ; 4 : ROU.1888 ; 5 : ROU.2178 ; 6 : ROU.1903 ;
 7 : ROU.2024 bis., datation 150-250) ;
 8 : fragment supérieur de vase d'Argonne décoré à la molette, ROU.3674 (Datation 340-375 ?).
 Dessins de Mchel Coutureau (1 à 7) et Claudine Vernou-Magister (8).

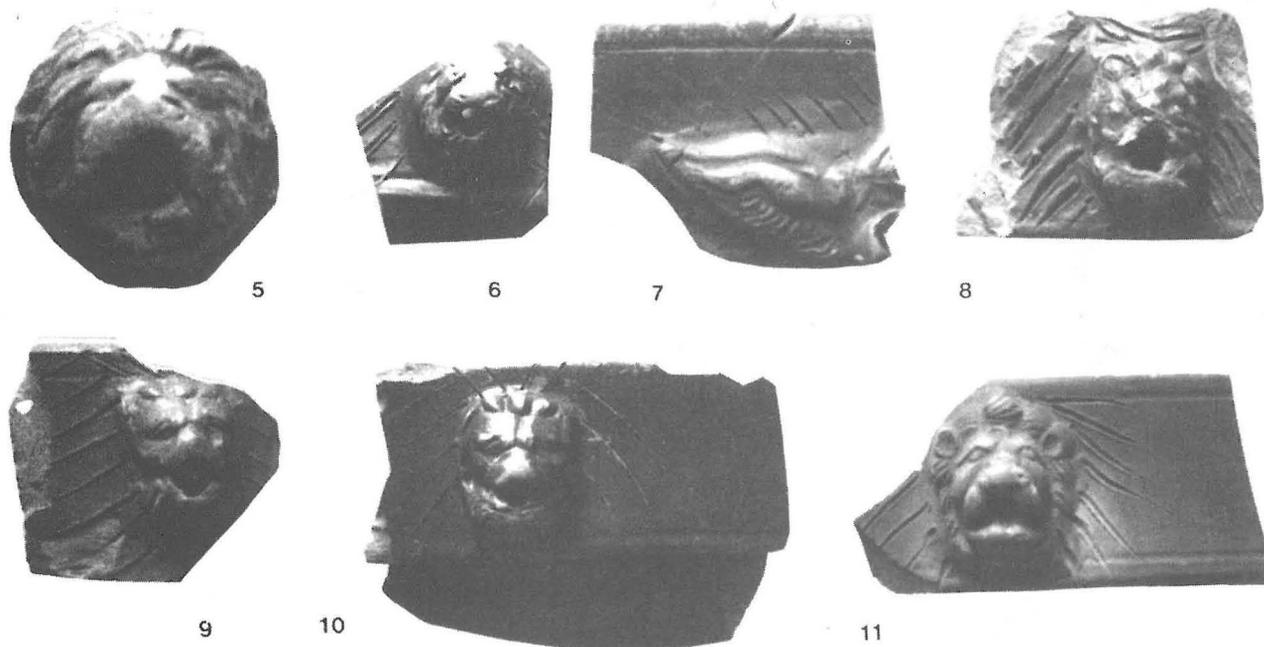


Figure 7 - 5 à 8 : Photographies des reliefs décorant des mortiers Drag. 45 découverts à Saintes, sur le site du 10, rue Port La Rousselle (5, 6 et 7 : fabriqués à Lezoux entre la fin du II^{ème} et le milieu du III^{ème} s. ; 8 : mortier dont le lieu de fabrication est incertain (production régionale ?), III^{ème} s. (Cl. Vernou) ; 9 à 11 : photographies de fragments de mortiers Drag. 45 découverts à Saintes (9 : fonds ancien du Musée ; 10 : fouille au 127 ter, rue Daniel Massiou (pour 9 et 10, origine Lezoux, datation début III^{ème} s.) ; 11 : Puits 21 du site de Ma Maison (origine Geugnon, datation fin II^{ème}- début III^{ème} s)(Cl. Vernou).

type attesté à Lezoux, notamment par des moules portant le graffiti CARI (10). Ici, exemplaire d'une variété issue d'un surmoulage (variété b, nouvelle pour nous). Aucun exemplaire de la série (d'ailleurs peu abondante) n'est estampillé. Datation probable : début III^{ème} s.

- 3 : ROU. Puits 1. 377-562, inv. 84.86, Fig. 7, n° 7.

Fragment de bord avec déversoir orné d'un relief représentant un dieu fleuve nu, allongé, appuyé sur un motif en saillie et percé du trou d'écoulement. Un fragment au décor identique, issu du même moule, est conservé au Musée des Antiquités Nationales ; il est malheureusement sans numéro d'inventaire et, par conséquent, sans provenance certaine.

Ce motif exceptionnel, qui remplace ici la "tête de lion" habituelle, est soit dérivé par surmoulage, soit simplement copié (la dérivation par surmoulage étant difficile à démontrer, tout le motif est modifié), sur un relief-déversoir de plus grandes dimensions et d'une réelle qualité esthétique dont un exemplaire a été retrouvé à York (11) et d'autres, déjà issus d'un surmoulage, à Lezoux (12). L'origine léodosienne ne paraît pas douteuse : la matière (vernis rouge-brun classique) et les incisions périphériques en apportent un début de confirmation. Datation probable : première moitié du III^{ème} s.

Deux autres exemplaires provenant de Lezoux ont été déjà découverts à Saintes. Le premier est celui du fonds ancien dont nous avons déjà parlé (inv. 49.1369, Fig. 7, n° 9), il est de provenance inconnue. Le second a été découvert en 1980 lors d'une fouille de sauvetage, dans le comblement d'un bassin maçonné (inv. 85.3, Fig. 7, n° 10)(13). Tous deux relèvent d'un type que nous allons présenter ci-dessous.

b. Un mortier d'origine incertaine.

- 4 : ROU 425, inv. 84.292, Fig. 7, n° 8.

Fragment de bord d'un mortier d'environ 25 cm de diamètre avec déversoir orné de relief relevant d'un type bien connu à Lezoux, où il représente celui ayant connu la plus large diffusion, dans diverses dimensions, avec parfois une estampille apposée à côté (celle de GEMINVS, le plus souvent)(14). Mais le relief en cause ici provient d'un surmoulage avec retouches grossières, en particulier pour les yeux (en saillie), et des incisions très marquées au pourtour. Il ne peut s'agir d'une production de Lezoux. La matière n'est pas non plus celle de Lezoux : pâte feuilletée, de couleur saumon-brun très clair, vernis orangé clair et brillant. Cet exemplaire a donc été réalisé dans un atelier secondaire inconnu. Les caractéristiques rappellent celles que nous avons signalées pour les coupes d'imitation de sigillée (Fig.5, n° 1). Une production régionale n'est pas à écarter, peut-être serait-elle à mettre en relation avec celle de la céramique à l'éponge (?).

Signalons enfin qu'un mortier Drag. 45 a été mis au jour dans le puits 21 du site de "Ma Maison" à Saintes (inv. 87.97, Fig. 7, n° 11). Son atelier d'origine est celui de Geugnon (15).

4. Un vase à décor de molette originale d'Argonne.

Dans les niveaux de décapage supérieur de la terrasse moyenne du site du 10, rue Port La Rousselle, un tesson de vase d'origine argonnaise a été découvert. Cela est à souligner, puisqu'il s'agit, pour l'instant, du seul exemplaire de ce type connu à Saintes.

- Molette d'Argonne : ROU 3674, inv. 91.132, Fig. 6, n° 8.

Fragment de bol Chenet 320 d'un atelier d'Argonne (16). Molette incertaine en raison de la petitesse du tesson ; les deux sections de registres conservées présentent, en fait, les deux mêmes casiers à hachures obliques alternativement orientées vers la gauche et la droite, et séparées par deux barrettes verticales.

Ce que l'on en connaît ainsi pourrait appartenir à la molette 211 de Chenet-Unverzagt (derniers éléments du registre inférieur) qui comprend également des casiers à hachures verticales et horizontales, mais sans certitude. Suivant cette hypothèse, il s'agirait alors d'une molette du groupe 4, définie par W. Hübener, datable par celui-ci de la période 340-375 (17). Mais on a vu que ces datations sont sujettes à caution.

Nous voyons donc, grâce à ces quelques notes, que notre connaissance de la commercialisation de la céramique sigillée à Saintes est tributaire des décou-

vertes. Si la domination des importations d'origine montanaise est indéniable pour les deux premiers siècles de n.è., il s'avère que les productions du centre de la Gaule ont connu à Saintes, comme ailleurs, un succès qui va dans la logique de l'évolution des officines gauloises. Toutefois, il faut noter une baisse sensible de la consommation de cette vaisselle de semi-luxe en Saintonge, au cours de la deuxième moitié du III^{ème} s. et du IV^{ème} s. La céramique à l'éponge joue la concurrence et trouve un débouché logique auprès des habitants de *Mediolanum Santonum*, tout au moins pour ceux qui sont d'un niveau social modeste ; les plus fortunés se sont vraisemblablement tournés vers la vaisselle métallique ou celle de verre. Nul doute que les chantiers en cours, ou ceux à venir, vont pouvoir étayer ces hypothèses, pour peu qu'ils intéressent des secteurs *intra muros*.

NOTES

(1) Cf. bibliographie.

(2) J.-L. TILHARD, avec la collaboration de J.-L. HILLAIRET, C. VERNOU, G. VIENNE, *Les céramiques sigillées italiennes à Saintes-Mediolanum Santonum- (France, Charente-Maritime)*, à paraître dans *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta* (Congrès de Pavie, 1991) ; les Fig. 1 et 2 sont reprises de cet article.

(3) Tilhard 1988, n° 95, p. 132-133.

(4) Effectuées par M. Picon, Laboratoire de Céramologie CNRS de Lyon ; on en trouvera les résultats dans Tilhard 1988, p. 171, fig. 43, et p. 172-173, 191-193.

(5) Il nous est agréable de remercier ici Guy VIENNE pour sa collaboration dans cet article. Le gobelet Déch. 72 et les Drag. 45 n° 3 et 4 commentés ci-dessous, proviennent des fouilles qu'il a dirigées. Cf. G. VIENNE, Fouille de sauvetage au 10, rue Port La Rousselle, dans *Bulletin de liaison de la Soc. d'Arch. et d'Hist. de la Charente-Maritime*, 8, 1981, p. 32-36 ; et 9, 1982, p. 27-28. Nous remercions également Marianne THAURE, Conservateur des musées de Saintes, de nous avoir autorisé l'accès à ses réserves.

(6) C. VERNOU, Fouille de sauvetage au 10, rue Port La Rousselle, dans *Bull. de liaison de la S.A.H.C.M.*, 10, 1983, p. 31-34 ; 11, 1984, p. 22-25 ; id, 12, 1985, p. 24-27.

(7) Plusieurs exemplaires de ces grandes coupes, variantes de la forme Curle 23, ont été mises au jour sur le site. Dans un contexte du dernier quart du III^{ème} s., des vases similaires ont été signalés à Cognac : Cf. C. VERNOU, *La ferme gallo-romaine de la Haute-Sarrazine*, Cognac-Crouin, catalogue d'exposition du Musée de Cognac, 1990, p. 54, n° 79 et fig. 29 ; dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 136, Fig. 3, n° 8.

(8) Ce type de vases était, jusqu'à présent, peu connu à Saintes : 1 exemplaire est signalé dans le fonds ancien du Musée. Cf. Tilhard 1976, n° E4, p. 31 (POTITIANUS) ; 1 autre sur le site de Ma Maison. Cf. Tilhard 1988, n° 200, p. 145.

Les formes de sigillée lisse fabriquées à Lezoux viennent d'être classifiées avec plus de précision : Cf. Ph. BET, *La sigillée lisse de Lezoux*, Typologie des formes du Haut-Empire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989.

(9) Plusieurs dizaines de vases à décor excisé ont été découverts sur le site du 10, rue Port La Rousselle. De la même façon, rares étaient les exemplaires signalés jusqu'à présent : 1 dans le fonds ancien du musée, cf. Tilhard 1977, n° 121, p. 34 ; et 2 autres sur le site de "Ma Maison", cf. Tilhard 1988, n° 114 et 115, p. 168.

(10) P.-H. MITARD, Moules à reliefs d'applique pour têtes de lion-déversoirs d'époque romaine au Musée des Antiquités Nationales, dans *Mélanges Piganiol*, 1966, p. 567-579, Pl. I, 6 et 7.

(11) Cf. F. OSWALD, T. DAVIES PRYCE, *An introduction to the study of terra sigillata*, London, 1920, pl. LXXXIV, 7.

(12) J. DECHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, II, Pl. II, 4 et F. OSWALD, T. DAVIES PRYCE, *op. cit.*, Pl. LXXXIV, 6.

(13) Cf. G. VIENNE et H. SION, 127 ter, rue Daniel Massiou, dans *Recherches Archéologiques à Saintes en 1979 et 1980*, Saintes, 1981, p. 211-212.

(14) P.-H. MITARD, *op. cit.*, Pl. I, 1 et fig. 3.

(15) Cf. Tilhard 1988, n° 113, p. 168 et fig. 42, p. 169.

(16) G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^{ème} s. et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941.

(17) W. HUBENER, *Eine Studie zur spätrömischen Rädchensigillata (Argonnen sigillata)*, dans *Bonner Jahrbücher* 168, 1968, p. 241-298.

BIBLIOGRAPHIE

Seuls sont indiqués les ouvrages récents concernant le commerce des sigillées en Aquitaine occidentale ; ils contiennent les références aux ouvrages antérieurs.

Marsh 1981 : G. MARSH, London samian supply and its relationship to the development of the gallic samian industry, dans *Roman pottery research in Britain and in north west Europe*, B.A.R., 123, 1, 1981.

Tilhard 1976 : J.-L. TILHARD, *Musée Archéologique de Saintes ; La céramique sigillée ; I : Les estampilles*, Saintes, 1976.

Tilhard 1977 : J.-L. TILHARD, *Musée Archéologique de Saintes ; La céramique sigillée ; II : Les vases à décor moulé*, Saintes, 1977.

Tilhard 1988 : J.-L. TILHARD, Céramiques à vernis noir et sigillées des fouilles de "Ma Maison" à Saintes, dans *Aquitania*, Suppl. 3, 1988, p. 85-197.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : J.-C. PAPINOT

Bernard HOFMANN : Pour les marques radiales trouvées à Saintes, vous avez raison de les considérer comme les plus anciennes, sans qu'elles dépassent - 25/- 20. Les noms qui apparaissent sont les plus anciens qu'on puisse connaître puisque vous savez, par ailleurs, qu'on fait remonter, en Italie, les productions d'Arezzo jusque vers - 50. Il serait intéressant d'établir une chronologie des noms de ces potiers les plus anciens.

Jean-Louis TILHARD : On ne peut pas demander l'impossible à la stratigraphie saintaise. Il se trouve que beaucoup de ces marques anciennes sont issues de fosses, de puits, c'est-à-dire de comblements. La chronologie est donc, essentiellement, bâtie par comparaisons avec d'autres sites datés. Mais il est vrai que ces estampilles radiales ne représentent qu'une douzaine de firmes qu'on ne rencontre que dans l'aire de diffusion méditerranéenne : Narbonne, Vieille-Toulouse, Mas-d'Agenais, etc... Il est dommage que le matériel de Bordeaux ne soit pas disponible, parce qu'il y aurait des comparaisons très intéressantes à faire. Il semble bien que ce matériel ancien soit arrivé par l'axe garonnais ; j'en suis à peu près persuadé. On retrouve ces marques, également, à Poitiers, par exemple, et je pense qu'elles y sont arrivées par le sud et non par un hypothétique détour par la vallée du Rhin et le contournement du Massif Central. Il est sûr que ces objets sont un élément extrêmement important pour l'étude de la commercialisation des sigillées italiques précoces à Saintes ; c'est un élément qui permettrait de placer la fondation de Saintes plutôt vers - 40 que vers - 20 (mais je ne veux pas fonder l'histoire de Saintes sur de la sigillée). C'est un élément du dossier.

Pierre-Henri MITARD : Au sujet des Drag. 45, tous les mufles de lion que vous avez présentés sont identifiables. La majorité provient de Lezoux mais on n'y trouve pas les plus anciens types, ceux qui sont accompagnés de signatures. La collection de mufles de Saintes est intéressante pour la région qui n'en avait guère fourni.

Jean HIERNARD : Une réflexion sur la faiblesse des apports lyonnais. Quand on imagine l'importance de la voie Lyon-Saintes et quand on voit des apports lyonnais aussi ridicules, c'est que cette voie ne servait pas aux échanges de céramiques.

Jean-Louis TILHARD : Les ateliers de Lyon ont surtout servi le limes rhénan. L'intérieur de la Gaule et, à plus forte raison, le sud-ouest, ont dû garder d'abord des liens privilégiés avec l'espace méditerranéen d'où l'importance des produits pisans. Le sud-ouest ne reçoit pratiquement pas de produits lyonnais ; Bordeaux n'a qu'une ou deux estampilles de cette origine.

Armand DESBAT : Un complément sur les ateliers de Lyon. D'une part, on a toujours dit que la céramique avait été essentiellement diffusée par les voies fluviales (c'est donc une confirmation supplémentaire). D'autre part, on a vraiment la preuve que la succursale de Lyon était destinée à alimenter le limes. A Lyon même, les productions locales sont très rares ; on commence à voir apparaître des productions de La Murette dans les niveaux fin Auguste-début Tibère, ce qui correspond, finalement, au déclin de l'atelier (et cela n'atteint guère que les 5 %). C'est-à-dire qu'à Lyon même, donc, en pleine période de La Murette, le gros du matériel qu'on trouve dans les couches est arétin, beaucoup plus que pisan : cela pose des questions. Une étude du même type que celle faite sur "Ma Maison" a été tentée sur les niveaux précoces de Saint-Romain-en-Gal, pour étudier l'évolution de l'approvisionnement sur trois horizons augustéens successifs. Dans la première phase, il n'y a que de l'Arezzo ; on voit apparaître timidement Pise, l'atelier dit de Pouzzoles, uniquement dans les deuxième et troisième phases, mais qui restent tout le temps minoritaire par rapport à Arezzo.